

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE  
COMMUNAUTE – EPIC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 Novembre 2018**

Le Mercredi 28 Novembre 2018 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	16
Membres du Comité de Direction suppléés :	00
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	03
Date de convocation :	21/11/2018

**Etaient présents :**

**-Collège des élus communautaires :** M. Michel RAFFI, M. Michel CANNAC, M. Yves VALLS, M. Francis MAZARS, M. François MARTY, M. Alain ALONSO, Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES, Mr Jean ROMIGUIERE , M. Christian ROCHE, M. Jean-Michel REYNES.

**- Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires :** M. Matthieu BARRAU, M. Lionel ROLS, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Jean-Pierre VAUR, M. Michel CABROL.

**Pouvoirs :**

Mme Evelyne CALMETTE a donné pouvoir à M. Alain ALONSO/ Mme Michèle COUDERC a donné son pouvoir à M. Christian ROCHE / M. Francis CAYRON a donné pouvoir à M. Michel RAFFI.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

**FINANCIER – TARIFS 2019 DES EXCURSIONS TOURISTIQUES REALISEES  
PAR L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE**

L'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté propose à la clientèle en période thermale une offre d'excursions en bus variées permettant de visiter en groupe l'Aveyron et les départements limitrophes et de découvrir les savoir-faire locaux et les entreprises locales. Elles sont proposées à la **demi-journée** et également à la **journée**.

L'ensemble des visites proposées à ce jour lors de ces excursions sont de manière générale gratuites. L'Office de Tourisme encaisse ainsi du client la totalité de l'excursion et règle le transporteur sur présentation d'une facture.

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, valide la **participation financière au transport en bus pour la saison 2019 à :**

- **9 € / personne** pour l'excursion à la demi-journée
- **18 € / personne** pour l'excursion à la journée

L'Office de Tourisme souhaite dès la saison 2019 intégrer dans l'offre d'excursions **des visites de sites payants ou activités payantes** et ainsi répercuter ce coût supplémentaire de visites au client dans le prix total de l'excursion.

Il établira une convention avec le tiers proposant la visite payante de son site ou de son activité, qui stipulera les engagements de chaque partie.

En termes de règlement de l'excursion, l'Office de Tourisme encaissera la totalité de la prestation de l'excursion et règlera la part revenant au tiers sur présentation d'une facture.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents ;

Pour extrait conforme,  
Publiée le 03 Décembre 2018

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME  
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE  
EPIC**

L'Envol - Place Jean Jaurès  
12110 CRANSAC-LES-THERMES  
Tél bureau de Cransac : 05 65 63 06 80  
Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36  
Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

le Président  
Michel RAFFI

